

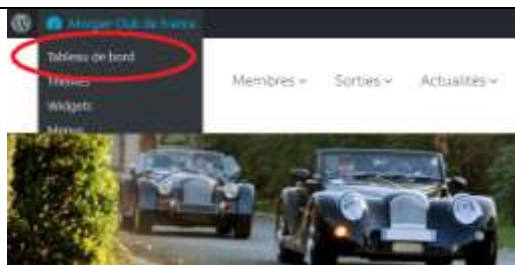


## TUTO-003 – INSCRIPTION MANUELLE D'UN PARTICIPANT A UNE SORTIE

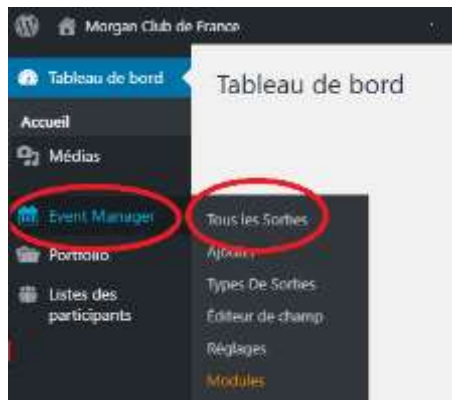
Rappel : La procédure normale est que chaque participant s'inscrive via le site MCF en validant ces informations informatiques. Ceci permet notamment:

- un bon fonctionnement de l'outil de gestion des listes de participants aux sorties
- une activation des profils des participants de chaque sortie ainsi consultable par les autres participants

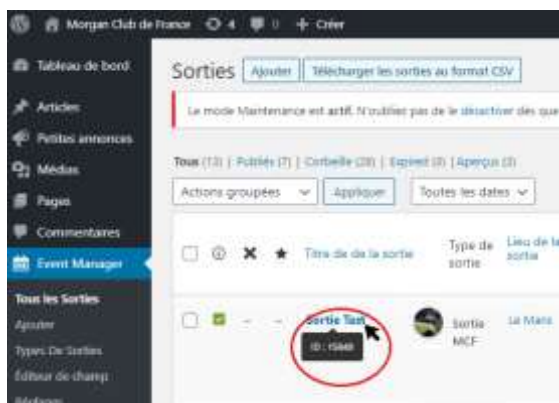
Néanmoins il est possible pour un délégué régional d'inscrire manuellement un participant principalement pour un invité à une sortie qui n'a donc pas de profil MCF, en suivant la procédure ci-après.



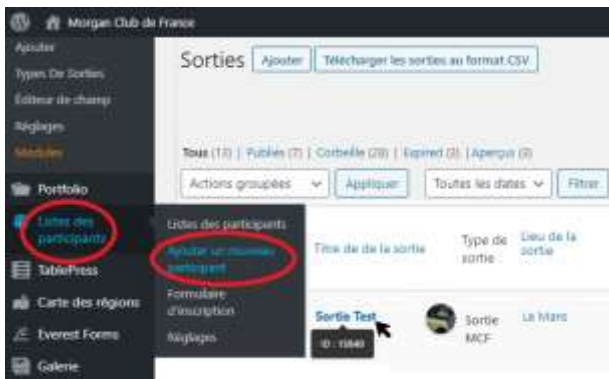
- Cliquer sur Tableau de bord. Le menu déroulant s'ouvre lorsque vous passez votre souris sur [Morgan Club de France]



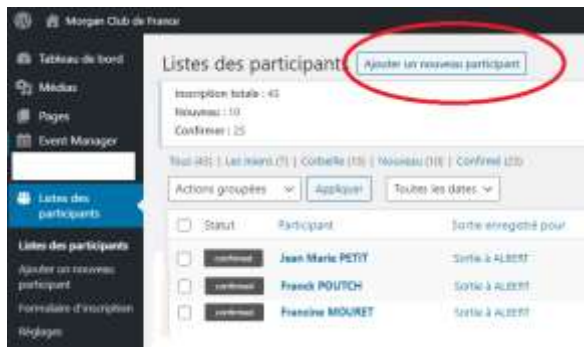
- Cliquer sur **Event Manager** puis **Toutes les sorties**



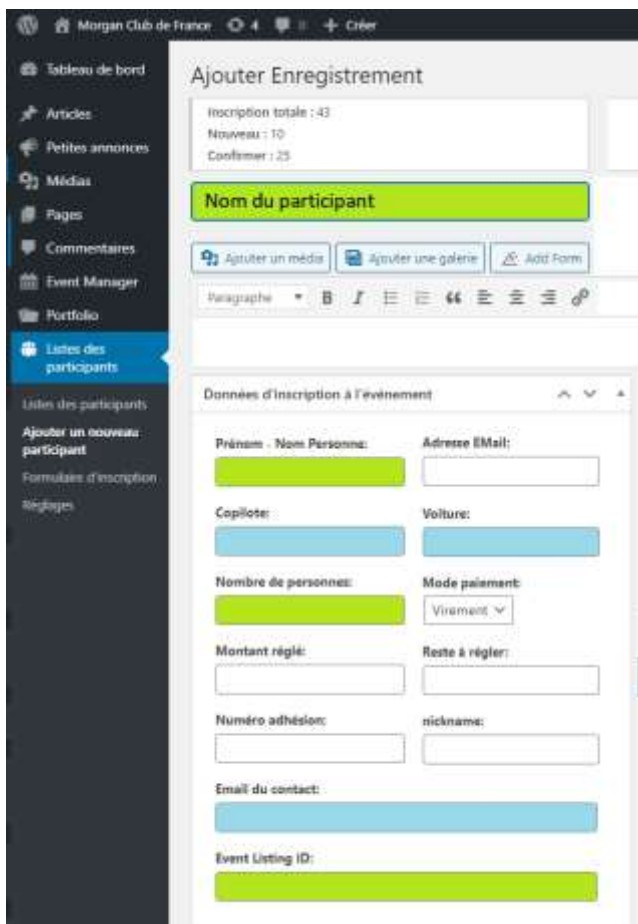
- Faites glisser votre souris sur la sortie pour laquelle vous voulez inscrire manuellement un participant
- Notez ce N° ID. C'est l'identifiant informatique de votre sortie



- Cliquer sur **Liste des participants**
- Puis **Ajouter un nouveau participants**

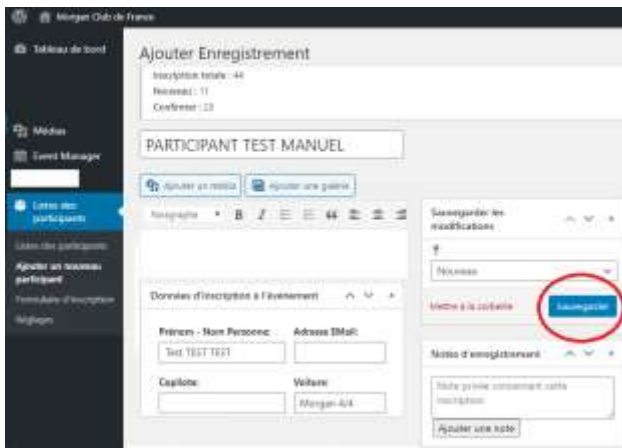


- Cliquer sur **Ajouter un nouveau participant**

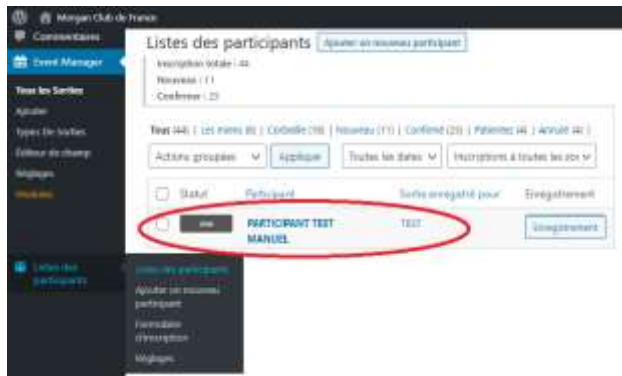


- Les cellules **en vert** sont à compléter obligatoirement pour valider l'inscription manuelle du participant
- Il est conseillé de compléter les champs **en bleu** pour avoir une liste des participants homogène
- Les champs blancs sont optionnels pur l'inscription manuelle

- **Nom du participant** : mettre le nom
- **Prénom - Nom Personne** : remettre Prénom & Nom
- **Nombre de personnes** : pour mise à jour des inscrits
- **Event Listing ID** : indiquer le n° ID de la sortie préalablement noté



- Une fois votre saisie terminée, ne pas oublier de **Sauvegarder**



- Si vous retournez sur **Liste des participants** vous constaterez que le participant que vous avez créé est bien inscrit à votre sortie
- Il vous faut maintenant classiquement retourner dans [mes sorties] pour changer le statut du participant et le valider afin qu'il soit « définitivement » inscrit